

BULLETIN D'INSCRIPTION:
COURS CHEF D'EQUIPE CHARPENTIER

AUTOMNE 2018 | DATES À DÉFINIR

Mme Mlle M. N° AVS : _____
 Nom : _____ Prénom : _____
 Adresse : _____
 NPA : _____ Localité : _____ Canton : _____
 Profession : _____ Activité : _____
 Date de naissance : _____ Etat civil : _____
 Tél. privé : _____ Tél. prof. : _____ E-mail : _____
 Commune d'origine : _____ Canton : _____ Nationalité : _____

ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE

CFC de : _____ Année : _____ Canton : _____
 Autres certificats, brevets ou diplômes obtenus :
 Désignation : _____ Année : _____
 Désignation : _____ Année : _____
 Désignation : _____ Année : _____

EMPLOYEUR

Raison sociale : _____ Case postale : _____
 Rue : _____
 NPA : _____ Localité : _____ Canton : _____

Si entreprise affiliée à la FVE: N° d'entreprise: _____

FRAIS D'INSCRIPTION : 3 MODULES DE CHF 1'200.- CHACUN

*Les montants seront réajustés selon le nouveau système de financement du SEFRI.
La finance d'inscription sera perçue par la FVE.*

Frais d'inscription payés par :

Employeur Employé

- Toute annulation de la part du participant ou de la participante doit être effectuée par écrit 15 jours avant le début du cours sous déduction d'une participation financière aux frais administratifs. La participation au cours dépend du paiement de la finance d'inscription
- Tout cours débuté est entièrement dû.
- La FRECEM se réserve le droit de ne pas ouvrir un cours qui réunirait un nombre insuffisant d'inscription.
- Les inscriptions sont limitées et seront prises en compte par ordre d'arrivée.
- Les candidats sont tenus d'assurer un taux de fréquentation minimal de 80% selon le règlement de l'Ecole.
- Nous considérons tous les candidats ayant au moins 1 an d'expérience après l'obtention du CFC de charpentier.
- l'inscription sera considérée comme nulle si celle-ci n'est pas accompagnée d'une copie du CFC

Lieu et date : _____ Signature : _____